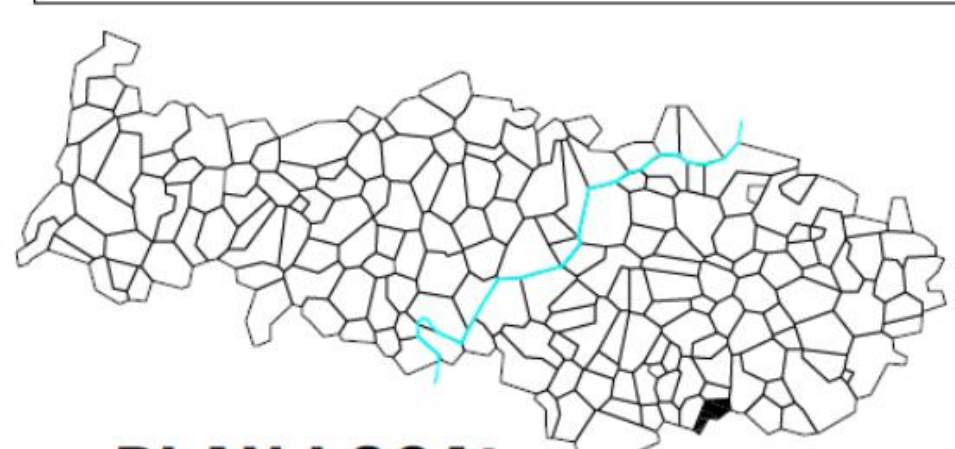


**LEGENDE**

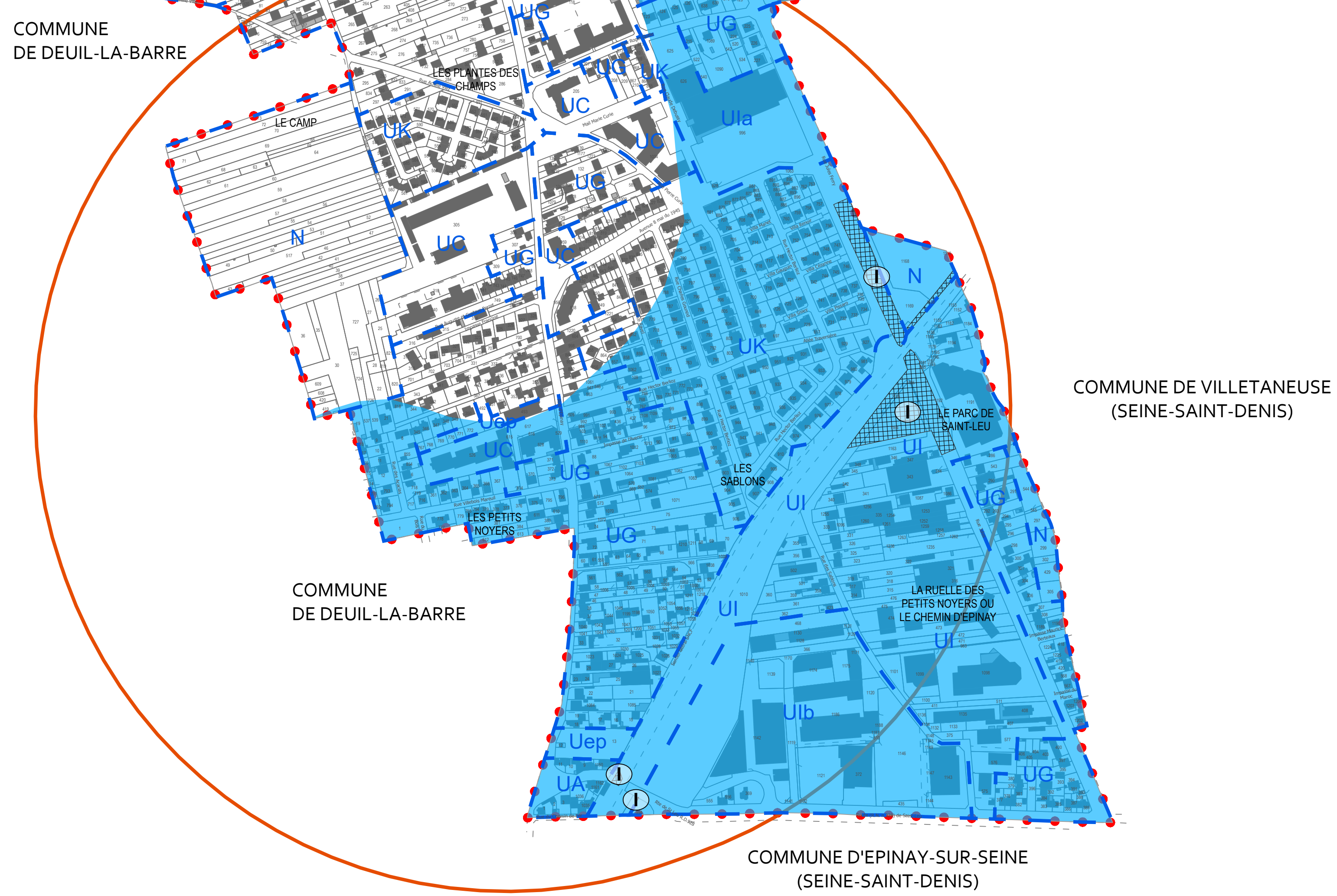
- Limite de commune
  - Limite de zone, de secteur
  - Périmètre de Protection AC1
- ZONES URBAINES**
- Zone de constructions en ordre continu (Habitat, Services, Activités)
  - Zone d'habitat collectif
  - Zone d'équipement collectif
  - Zone mixte à vocation principale d'habitat
  - Zone d'habitat individuel
  - Zone d'activités de fait
  - Zone à urbaniser
  - Emplacement réservé pour équipement public
  - Marge de recul
- ZONES NATURELLES**
- Zone naturelle et forestière
  - Espace boisé classé
  - Gypse : zone à risque d'effondrement
  - Gypse : zone à risque d'affaissement
  - Limite de carrières remblayées et anciennes décharges
  - Alluvions tourbeuses compressibles
  - Cours d'eau permanent
  - Site archéologique de la Butte Pinson
- Protections au titre de l'article n°123.1.6° du code de l'urbanisme :**
- Itinéraire de circulation douce ou active à conserver
- NOTA : L'ensemble du département du Val d'Oise est classé zone à risque d'exposition au plomb ( AP 22/12/2000 )  
**Département du Val d'Oise**

**COMMUNE DE MONTMAGNY**



**PLAN LOCAL D'URBANISME**

APPROUVE LE 21 Décembre 2006 version modifiée le	
<b>PLAN DE ZONAGE</b>	<b>1</b>
N° INSEE : 95427	<b>1</b>
Plan mis à jour au 27 juin 2022	



COMMUNE DE SARCELLES

COMMUNE DE GROSLAY

COMMUNE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE (SEINE-SAINT-DENIS)

COMMUNE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE (SEINE-SAINT-DENIS)

COMMUNE DE GROSLAY

COMMUNE DE GROSLAY

COMMUNE DE DEUIL-LA-BARRE

COMMUNE DE VILLETANEUSE (SEINE-SAINT-DENIS)

COMMUNE DE DEUIL-LA-BARRE

COMMUNE DE VILLETANEUSE (SEINE-SAINT-DENIS)

COMMUNE DE DEUIL-LA-BARRE

COMMUNE DE VILLETANEUSE (SEINE-SAINT-DENIS)

COMMUNE DE DEUIL-LA-BARRE

COMMUNE D'EPINAY-SUR-SEINE (SEINE-SAINT-DENIS)